

COMMUNIQUÉ

Montréal, le 6 juillet 2023

NO 22

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

OBJET : État de situation - congédiement

Bonjour à toutes et à tous,

Nous désirons vous informer qu'un « gros » dossier d'arbitrage, soit le congédiement d'un de vos collègues de travail, est sur le point de connaître son dénouement dans les prochaines semaines.

Depuis le début de l'année 2019, nous sommes en démarches judiciaires devant un arbitre de grief et le 9 juin dernier, les plaidoiries se sont terminées au Palais de justice de Montréal. Depuis les 4 dernières années, ce n'est pas moins de 13 jours d'audience qui ont été nécessaires pour la judiciarisation de ce dossier et nous espérons avoir un dénouement positif pour notre collègue.

Quoi qu'il en soit et nonobstant la décision de l'arbitre, nous avons été témoins de situations « anormales », qui vont à l'encontre de plusieurs éléments du Code d'Éthique de la Fonction publique et sans être des experts en la matière, certaines règles des tribunaux n'ont pas été respectées par des témoins. Je vous épargne l'ensemble des valeurs organisationnelles qui ont été « mises de côté » pour ce dossier, mais sachez que nous avons été témoins de ce qu'il ne faut pas faire en pareille situation.

Ceci étant dit, bien que l'audience devant un arbitre de grief ne soit pas enregistrée, nous nous sommes assurés de prendre de très bonnes notes tout au long des longues journées de témoignages et lorsque le résultat sera connu, nous pourrons rédiger un communiqué syndical beaucoup plus détaillé. Vous serez à même de constater l'ampleur de la situation et nous sommes persuadés que ce dossier est certainement d'intérêt public. À cet effet, nous avons déposé des plaintes officielles à la DGPF et nous devons rencontrer certaines personnes afin d'expliquer en détail la situation.

En terminant, restez à l'affût puisque vous avez le droit de savoir et de comprendre la situation dans son ensemble et non pas, seulement le verdict du tribunal.

Je vous souhaite une très bonne journée!

Martin Perreault
Président provincial